

Procès-verbal

Le mardi 30 janvier 2024 à l'assemblée, régulièrement convoquée le 25 janvier 2024, s'est réunie sous la présidence de Ludovic BOUTTET.

Secrétaire de la séance : Josiane ARMAND

Présents : Ludovic BOUTTET, Frédéric BRUSQ, Josiane ARMAND, Gilles SIMON, Vincent MARTINON, Dominique JEOFFROY, Alexiane GUILLOT, Justine ROCHE

Représentés : Christelle GALICHET représentée par Ludovic BOUTTET

Absents et excusés : Yannick JUNET

Ordre du jour :

- Rythmes scolaires rentrée 2024
- Vote des taxes locales
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

Vote des taxes locales (N° DE_2024_012)

Monsieur le Maire informe le conseil,

Considérant la conjoncture actuelle, la baisse du pouvoir d'achat des ménages, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2023.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

- taxe d'habitation : **10,60 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **20,74 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **21,65 %**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : **10,60 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **20,74 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **21,65 %**

CHARGE Monsieur le Maire :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Délibération : adoptée

Rythmes scolaires (N° DE_2024_013)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer à propos des rythmes scolaires. Il précise que les enseignants ne souhaitent pas modifier les rythmes actuels.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité,

Approuve le maintien du rythme scolaire actuel soit 4 jours de présence des enfants à l'école.

Délibération : adoptée

QUESTIONS DIVERSES

Démission de Sébastien Gay :

M le Maire donne lecture du courrier reçu en mairie le 29 décembre par Mr Sébastien Gay au sujet de sa démission du conseil municipal. Il informe le conseil de la transmission de cette démission en préfecture. M le Maire informe le conseil des missions confiées à Sébastien Gay pour lesquelles un autre élu doit être nommé :

Fleurissement et développement durable => Dominique Jeoffroy et Justine Roche sont nommées

Syndicat du barrage de Villerest => Ludovic Bouttet est nommé

Suivi des chemins entretenus par le syndicat du barrage de Villerest => Gilles Simon est nommé.

Recensement de la population :

Josiane Armand prend la parole et informe le conseil de l'avancement du recensement. Il reste 13 personnes à recenser sur la commune.

Retour sur le rendez-vous avec le département pour la mise en place des cédez le passage :

Le département propose de prendre un arrêté commun. Lors du rendez-vous, il nous a été préconisé la mise en place de stop en lieu et place des cédez le passage ce qui correspond aux normes en vigueur selon les relevés effectués par le département.

A ce jour, nous sommes en attente de la proposition d'arrêté du département afin de le valider.

Bibliothèque :

Alexiane Guillot fait un point de l'avancement de la transformation de la bibliothèque en BCD.

AGENDA :

17 Février : Corvée haie city stade

20 Février : Commission des finances communales

2 Mars : Commission voirie communale

12 Mars : Conseil municipal

Ludovic BOUTTET
Président de séance

Josiane ARMAND
Secrétaire de séance

